
CESER	:	14 mars 2016
Intervention n°	:	11
Document	:	Plan de mobilisation pour l'emploi
Thème	:	Emploi / Formation
Orateur	:	Jean-François LE TALLEC

Je m'exprime ici au nom des acteurs économiques du collège 1.

Le plan breton de mobilisation pour l'emploi, déclinaison du plan d'urgence élaboré au niveau national, repose sur des principes pragmatiques dont notamment le soutien à l'alternance et la réponse aux « *besoins expressément identifiés dans et par les entreprises.* ». Sur un sujet de cette importance, nous soulignons notre satisfaction de voir cette approche privilégiée.

Aux termes de ce plan, la Bretagne doit être en capacité d'assurer près de 18 000 formations supplémentaires aux demandeurs d'emploi par rapport à ce qui a été réalisé en 2015. Le protocole d'accord communiqué tardivement, ce vendredi 11 mars, souligne à juste titre la nécessité :

- D'une part de mener des actions de formations qui « *restent de qualité et respectueuses des capacités à faire des organismes de formation* »
- D'autre part « *d'optimiser la mobilisation des partenaires et assurer la complémentarité des actions menées* ».

Pour faire face à cet engagement, volontaire mais néanmoins très ambitieux, il est nécessaire de s'appuyer sur l'ensemble des acteurs régionaux et notamment les réseaux consulaires. Nous rappelons par exemple que les CCI constituent le deuxième formateur français après l'Education Nationale. Au regard de l'expertise des réseaux consulaires et de leur outil de formation à destination des apprentis, des professionnels ou des demandeurs d'emplois, nous souhaitons jouer pleinement notre rôle dans l'atteinte de cet objectif.

Il en va des emplois dans nos territoires et du développement des compétences dans nos entreprises.

Nous constatons dans cette perspective que les Centres de Formations d'Apprentis sont fort justement appelés à être mobilisés pour la mise en œuvre de ce plan, ce dont nous nous réjouissons, et nous nous permettons de souligner le succès de dispositifs tels que « Bretagne Alternance.com » qui témoigne de notre dynamique commune sur le sujet.

Je vous remercie pour votre attention.